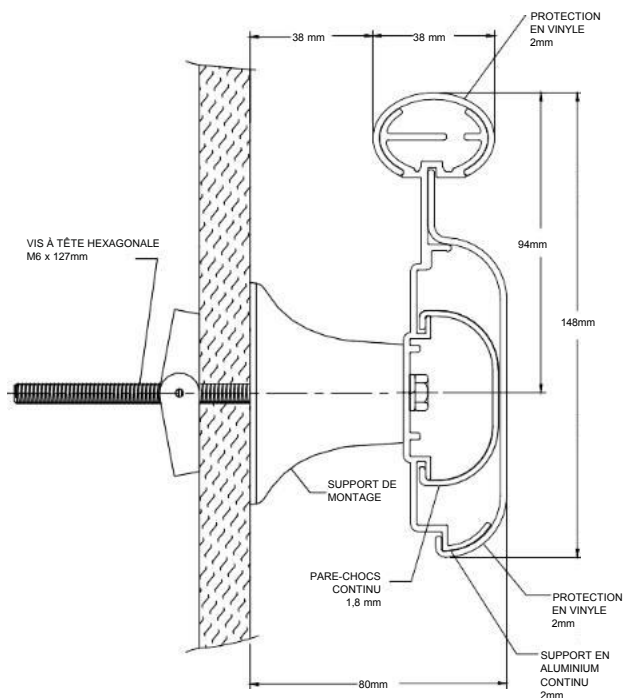


Main courante 3130VV/3130VFV/3130FVV/ 3130FVfV



Spécifications suggérées



- Hauteur 148mm, surface de préhension ovale 38mm x 27mm, déport du mur 80mm
- 3130VV - Main courante de couleur unie et protection murale intégrée en vinyle
- 3130VFV - Main courante de couleur unie et protection murale intégrée en vinyle à motifs imitation bois, avec jonctions noires pour les retours et les angles.
- 3130FVV - Main courante imitation bois et protection murale intégrée en vinyle de couleur unie avec jonctions noires pour les retours et les angles.
- 3130FVfV - Main courante imitation bois et protection murale intégrée imitation bois en vinyle avec jonctions noires pour les retours et les angles.
- Protection en vinyle rigide résistante aux rayures et aux taches, d'une épaisseur de 2 mm
- Monté sur un solide support en aluminium continu de 2 mm d'épaisseur
- Fabriqué en longueurs standard de 3,66 m
- Répond aux critères ADA et ANSI
- Toutes les fixations de montage sont incluses dans chaque commande
- Répond aux normes et critères les plus stricts en matière d'émissions chimiques, tels que prescrits par l'Institut environnemental GREENGUARD
- A été testé et répond aux exigences de l'Institut environnemental GREENGUARD et de l'État de Californie en matière de produits à faible taux d'émission, tel que testé par Air Quality Sciences
- A été testé et répond aux niveaux d'émissions chimiques des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles



IPC.2173/REV.2

L'expertise en revêtements et protections murales hygiéniques

www.inprofrance.com - +33 (0)4 50 31 43 00 - contact@inprofrance.com

INPRO par HYDEWA FRANCE - ZA de l'Eculaz, 74930 REIGNIER ESERY

inpro
par FRANCE
hydewa

Main courante 3130VV/3130VfV/3130FvV/3130FvFv

Spécifications suggérées

PARTIE 1 - GÉNÉRAL

1.01 RÉSUMÉ

A. Systèmes de main courante pour la sécurité des piétons et la protection des murs

1.02 LA SECTION COMPREND

A. 3130VV/3130VfV/3130FvV/3130FvFv
Systèmes de main courante ovales avec protection murale intégrée

1.03 RÉFÉRENCES

A. Institut national américain de normalisation (ANSI)
B. Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM)

C. Loi relative aux Américains en situation de handicap (ADA)

D. Code national du bâtiment du Canada (CNB)

E. Association nationale de protection contre l'incendie (NFPA)

F. Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)

G. Laboratoire des assureurs (UL)

H. Laboratoire des assureurs du Canada (ULC)

I. Code de construction uniforme (UBC)

1.04 DESCRIPTION DU SYSTÈME

A. Exigences de performance : Fournir un système de main courante avec pare-chocs intégrés qui sont conformes aux exigences suivantes des organismes de réglementation et contrôle qualité des systèmes de protection des portes et des murs IPC, InPro Corporation.

1. Caractéristiques de performance au feu :

Fournir une butée antichoc classée UL conforme au classement au feu NFPA de classe A. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme UL-723 (ASTM E-84), doivent être une propagation de flamme de 10 et un dégagement de fumée de 350 à 450. Fournir des pare-chocs homologués ULC (Canada) et conformes aux exigences du Code national du bâtiment du Canada 2010, sous-section 3.1.13.

3.1.13. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme CAN/ULC-S102.2, doivent être une propagation de la flamme de 15 et un dégagement de fumée de 35.

2. Auto-extinction : Fournir des pare-chocs d'impact avec une classification CC1, testés conformément à la procédures spécifiées dans la norme ASTM D-635-74, méthode de test standard de la vitesse et/ou l'étendue et la durée de combustion de combustion des plastiques autoportants en position horizontale, tel que référencé dans l'UBC 52-4-1988.

3. Résistance aux chocs : Fournir des matériaux de profils en vinyle rigide ayant une résistance à l'impact de 1,61 J par mm d'épaisseur, testée conformément aux procédures spécifiées dans la norme ASTM D-256-90b, résistance à l'impact des plastiques.

4. Résistance aux produits chimiques et aux taches : Fournir des pare-chocs qui montrent une résistance aux taches lorsqu'ils sont testés conformément aux dispositions applicables de la norme ASTM D-543.

5. Certifié GREENGUARD : Fournir des matériaux certifiés GREENGUARD. Les profilés doivent répondre aux exigences des normes de certification GREENGUARD pour les produits à faible taux d'émission et de la norme d'émission des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles.

6. Résistance fongique et bactérienne : Fournir un vinyle rigide qui ne favorise pas la croissance fongique ou bactérienne, tel que testé conformément aux normes ASTM G-21 et ASTM G-22.

7. Cohérence des couleurs : Fournir des composants assortis conformément à la norme SAE J-1545 - (Delta E) avec une différence de couleur ne dépassant pas 1,0 unité en utilisant les systèmes d'échelle d'espace couleur CIE Lab, CIE CMC, CIE LCh, Hunter Lab ou similaires.

8. Conformité au code : Fournir des mains courantes conformes à toutes les exigences ANSI et ADA actuelles.

1.05 SOUMISSIONS

A. Données sur le produit : Données imprimées du fabricant sur le produit pour chaque produit indiqué dans cette section.

B. Plans de détail : Détails de montage avec des fixations appropriées pour les supports spécifiques du projet.

C. Échantillons : Échantillons de vérification de la main courante, de 203 mm de long, en profils pleine grandeur de chaque type et couleur indiqués.

D. Instructions d'installation du fabricant : Instructions d'installation imprimées pour chaque main courante.

1.06 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

A. Livrer les matériaux dans leur emballage d'usine non ouvert sur le chantier.

B. Inspecter les matériaux à la livraison pour s'assurer que les produits spécifiés ont été reçus.

C. Conserver dans l'emballage d'origine dans un environnement à climat contrôlé, à l'abri de la lumière directe du soleil.

1.07 GARANTIE

A. Garantie standard IPC limitée à vie contre les défauts de matériaux et de fabrication.

PARTIE 2 PRODUITS

2.01 FABRICANTS

A. Fabricant acceptable : IPC Door and Wall Protection Systems, InPro Corporation
PO Box 406
Muskego, Wisconsin 53150 États-Unis

Téléphone 800-222-5556, Fax : 888-715-8407

Adresse Internet : www.inprocorp.com

B. Remplacements : Non autorisé

C. Fournir toutes les mains courantes et les protections murales d'un même fabricant.

2.02 UNITÉS FABRIQUÉES

A. Main courante

1. Main courante 3130VV, hauteur 148mm, surface de préhension ovale 38mm x 27mm, déport du mur 80mm.

Cache en vinyle intégré, hauteur 101mm. Pare-chocs intérieur, hauteur 57mm.

2. Main courante 3130VfV, hauteur 148mm, surface de préhension ovale 38mm x 27mm, déport du mur 80mm.

Cache en vinyle intégré, hauteur 101mm. Pare-chocs intérieur, hauteur 57mm. La protection murale doit présenter un motif imitation bois intégral. Les retours et les angles incluent les jonctions.

3. Main courante 3130FvV, hauteur 148mm, surface de préhension ovale 38mm x 27mm, déport du mur 80mm.

Cache en vinyle intégré, hauteur 101mm. Pare-chocs intérieur, hauteur 57mm. La main courante doit présenter un motif imitation bois intégral. Les retours et les angles incluent les jonctions.

4. Main courante 3130FvFv, hauteur 148mm, surface de préhension ovale 38mm x 27mm, déport du mur 80mm.

Cache en vinyle intégré, hauteur 101mm. Pare-chocs intérieur, hauteur 57mm. La main courante et la protection murale doivent présenter un motif imitation bois intégral. Les retours et les angles incluent les jonctions.

2.03 MATÉRIAUX

A. Vinyle : Les protections clipsables d'une épaisseur de 2 mm doivent être extrudées à partir de polychlorure de vinyle (PVC) non plastifié, résistant aux produits chimiques et aux taches, avec ajout d'agents antichoc. Aucun plastifiant ne doit être ajouté (les plastifiants peuvent favoriser la croissance bactérienne).

Le pare-chocs intérieur clipsable en vinyle d'une épaisseur de 1.8mm est extrudé de polychlorure de vinyle non plastifié (uPVC), résistant aux produits chimiques et aux taches, avec ajout de modificateurs d'impact. Aucun plastifiant ne doit être ajouté (les plastifiants peuvent favoriser la croissance bactérienne). Les listels, lorsqu'ils sont utilisés, doivent être en polychlorure de vinyle (PVC).

B. Aluminium : Le support continu en aluminium d'une épaisseur de 2 mm doit être fabriqué en aluminium 6063-T5, avec une finition fraisée.

2.04 COMPOSANTS

A. Les retours moulés, les angles intérieurs, les angles extérieurs et les supports doivent être fabriqués en thermoplastique moulé par injection. B. Les jonctions moulées doivent avoir une finition lisse et être noires.

C. Fixations : Tous les accessoires des systèmes de montage convenant aux supports indiqués sur les dessins doivent être fournis.

2.05 FINITIONS

A. Protections en vinyle : Couleur de la protection en vinyle à choisir, par l'architecte, parmi la sélection de finitions d'IPC. La surface doit avoir une texture de cailloux.

B. Butée antichoc intérieure : La couleur de la butée antichoc intérieure doit être noire.

C. Composants moulés : Les retours, les angles intérieurs et les angles extérieurs doivent être d'une couleur et d'une texture assorties aux caches en vinyle.

D. Support moulé : Doit être d'une couleur unie, assortie ou complémentaire à celle de la main courante. La surface doit avoir une texture de galets.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.01 INSTALLATEURS

A. L'installateur doit être familiarisé avec l'installation de produits en bois à finition soignée.

3.02 EXAMEN

A. Examiner les zones et les conditions dans lesquelles la main courante sera installée.

1. Achever toutes les opérations de finition, y compris la peinture, avant de commencer l'installation des matériaux du système de main courante.

2. La surface du mur doit être sèche et exempte de saleté, de graisse et peinture qui s'écaille.

3.03 PRÉPARATION

A. Généralités : Avant l'installation, nettoyer le support pour éliminer la poussière, les débris et les particules non adhérentes.

3.04 INSTALLATION

A. Généralités : Placer la main courante comme indiqué sur le plan de détail approuvé pour le support approprié et conformément aux instructions d'installation d'IPC. Installer la main courante de niveau et d'aplomb à la hauteur indiquée sur les plans.

3.05 NETTOYAGE

A. Une fois l'installation terminée, nettoyer les surfaces conformément aux instructions de nettoyage et d'entretien d'IPC.